

ID: 040-200087278-20250701-DEL\_2506\_04\_TOR-DE



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Landes EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE EAUX MARENSIN MAREMNE ADOUR

NOMBRE DE COMM	IUNES :	31
NOMBRE DE DÉLÉG	UÉS :	62
NOMBRE DE PRÉSE	NTS:	32
NOMBRE DE POUVO	OIR:	13

## **SÉANCE DU 30 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cing, le 30 juin à 18h30, le COMITÉ SYNDICAL dûment convoqué le 23 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud à St Vincent de Tyrosse sous la présidence de Monsieur Francis BETBEDER.

Étaient présents : M. Dauga – M. Cas – M. Joie – M. Hernandez – M. Perez - M. Bouyrie – M. Laborde – Mme Counilh – M. Pascouau – M. Moustie – M. Dubearnes – M. Bayens – M. DUCAMP - M. DARRIGADE - MME JAY - M. REMAZEILLES - M. DE LA RIVA - MME DARTIGUEMALLE – M. Diriberry – M. Belestin – Mme Cazalis – M. Garat – M. Betbeder – M. Gelez – M. Romain - M. Coelho - M. Becus - M. Periaut - M. Couture - M. Daulouede - Mme Gonsette -M. JAMMES

Ont donné pouvoir : MME MEDDA à M. JOIE, M. GUILLAMET À M. LABORDE, M. BENOIST À M. Betbeder, M. Lapeyre à Mme Counilh, M. Tollis à M. Gelez, M. Mahe à M. De La Riva, M. Rospars À MME DARTIGUEMALLE, MME LIBIER À M. BELESTIN, M. VENDRIOS À M. DUCAMP, MME BERGEROO À M. Coelho, M. Darets à M. Becus, M. Langouanere à M. Periaut, M. Bouhain à M. Jammes

Absents excusés M. Castel, M. Brutails, M. Labaste, M. Vartavarian, Mme Evene, M. BELLANGER, MME GRACIET, M. LATXAGUE, M. FORGUES, MME CLAVERIE E., M. LAUDINET, M. LARD, M. Brede, M. Guglielmi, Mme Claverie M., M. Castets, Mme Audouy

Le secrétariat a été assuré par : MME CAZALIS

## Délibération n° 2025-06-04 : Acquisition d'un terrain sur la commune de Orx :

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que le terrain nécessaire à la mise en place de mesure compensatoire de recréation d'habitat favorable au cuivré des marais, demandés par les services de l'Etat au SM EMMA, dans le cadre de la création de la nouvelle station d'épuration d'Orx doit faire l'objet d'une acquisition aux consorts Dongieux.

Il s'agit des parcelles Section B, Numéro 0675 d'une surface d'environ 8035 m².

Envoyé en préfecture le 01/07/2025 Reçu en préfecture le 01/07/2025 Publié le 01/07/2025 ID : 040-200087278-20250701-DEL\_2506\_04\_TOR-DE

Le prix proposé par le Syndicat est de 8.035 € HT.

Le Comité Syndical, l'exposé de Monsieur le Président entendu et après en avoir délibéré,

**DONNE** un avis favorable à cette acquisition,

**AUTORISE** le Président ou au 1<sup>er</sup> Vice-Président conformément à sa délégation de signature à signer les actes notariés relatifs à cette acquisition,

DIT que les crédits sont prévus au Budget annexe Assainissement 2025.

ST VINCENT DE TYROSSE, le 1er juillet 2025

Le Secrétaire de Séance, Isabelle CAZALIS Le Président, Francis BETBEDER

La présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département